

## W6369-24DE32 Q&A N#2\_French

- Q28-** En raison du nombre de ressources spécialisées de niveau supérieur requises et de la confirmation qu'il existe des critères organisationnels, la réponse à cette DP exige un niveau élevé d'effort. La prolongation d'une semaine déjà fournie est utile aux soumissionnaires, mais pas suffisante compte tenu de la complexité de la présente DP. Nous demandons respectueusement une autre prolongation pour modifier la date de clôture au 14 février afin que tous les soumissionnaires puissent préparer des propositions conformes de haute qualité.
- R28- Non, il n'y aura plus d'autres prolongations.**
- Q29-** Il y a eu plusieurs questions et réponses concernant les clarifications pour M1e et M2e. Les questions et réponses no 2 et no 17 ont confirmé que M1e et M2e sont en fait des exigences ministérielles et que les soumissionnaires doivent y répondre séparément (c.-à-d. qu'il ne s'agit pas d'une exigence en double). Nous demandons respectueusement d'autres précisions concernant les critères de la Société. Plus précisément, pour les projets M1e et M2e, veuillez confirmer que les deux (2) contrats\* démontrant la fourniture de ressources que le soumissionnaire doit fournir peuvent être pour toutes les ressources que le soumissionnaire a livrées et n'ont pas à inclure la ressource proposée dans M1a – M1d/M2a – M2d.
- R29- Oui, pour M1e et M2e, les deux contrats/projets démontrant la fourniture de ressources peuvent concerner toutes les ressources fournies par le soumissionnaire. Ils ne doivent pas nécessairement inclure les ressources spécifiques proposées dans M1a-M1d/M2a-M2d."**
- Q30-** Les Exigence obligatoire M3a exigent que les candidats aient dix (10) ans d'expérience dans la réalisation d'activités de niveau 3 d'architecture technique à l'appui d'une organisation de société d'État (provinciale et/ou municipale et/ou fédérale). Cette exigence est très restrictive pour de nombreuses ressources autrement bien qualifiées qui ont de l'expérience dans le secteur privé. La Couronne peut-elle confirmer que l'expérience de la réalisation d'activités de niveau 3 d'architecture technique au sein de sociétés privées sera également acceptée pour M3a?
- R30- Sociétés gouvernementales (provinciale et/ou municipale et/ou fédérale) ou secteur privé**
- Q31-** La Couronne accepterait-elle des ressources qui ne sont disponibles qu'à distance pour effectuer le travail lié à cette demande de soumissions?
- R31- Non, ces ressources ne seront pas acceptées**
- Q32-** Étant donné que des ressources seront nécessaires au besoin, l'État devrait-il permettre aux fournisseurs de soumettre trois ressources, une ressource principale pour chaque spécialisation identifiée, plus précisément un analyste opérationnel de niveau 3 (ressource no 1), un architecte technique (ressource no 3)? et un ingénieur en sécurité technique. L'évaluation de trois ressources lors de la présentation de la soumission permettra aux fournisseurs de présenter des propositions de la plus haute valeur à l'État, de démontrer avec précision les capacités et de donner à l'État une plus grande souplesse pour appuyer ce projet. (J'ai précisé le numéro de la ressource parce que les deux architectes en administration des affaires et les deux architectes techniques ont chacun deux grilles différentes et que les recruteurs ont de la difficulté avec les ressources 2 et 4.)
- R32- Les besoins ont changé. Veuillez consulter la modification no 2 de la demande de soumission.**
- Q33-** La Couronne pourrait-elle confirmer que notre interprétation est correcte et que les soumissionnaires peuvent citer les mêmes contrats pour les exigences obligatoires de la Société M1e et M2e?
- R33- Oui**

- Q34-** La Couronne peut-elle confirmer que les éléments (i) – (v) des exigences M1e et M2e peuvent être démontrés de façon cumulative?
- R34- Oui**
- Q35-** L'État peut-il fournir aux fournisseurs une liste de toutes les questions et réponses pour cette soumission STORM du MDN, conformément aux règles de SPAC/TPSGC sur les questions soumises par les fournisseurs? De plus, pourriez-vous donner un aperçu de toutes les modifications qui ont été apportées aux grilles de la DP et d'autres contenus qui ont été modifiés conformément à la modification 001?  
La Couronne peut-elle également apporter les modifications nécessaires aux grilles d'AT conformément à la modification 001.
- R35 – Les questions et réponses ont été affichées sur CanadaBuys le vendredi 19 février 2024. La modification no 1 de la DP a été envoyée à tous les fournisseurs qualifiés concernés.**
- Q36-** Dans les exigences de la grille obligatoire pour 1.3 analyste opérationnel – Niveau 3 – Ressource 1 (Exigences M1e) et B.2 analyste opérationnel – Niveau 3 – Ressource 2 – Transformation (Exigences M2e), « Le soumissionnaire doit fournir deux projets où il a fourni des ressources qui ont exécuté les tâches suivantes... »  
Le libellé semble suggérer une exigence ministérielle plutôt qu'une qualification des ressources. Pourriez-vous confirmer si ce libellé est intentionnel et, le cas échéant, préciser s'il doit y avoir un analyste opérationnel B.2 distinct – niveau 3 – ressource no 2 dans les grilles de ressources. S'il ne s'agit pas d'une exigence de la Société, l'État peut-il la modifier pour « La ressource proposée par le soumissionnaire a effectué ce qui suit » pour M1e et M2e
- R36- Voir Q17-R17.**
- Q37-** Pour B.2 Analyste opérationnel – Niveau 3 – Ressource no 2 (Transformation), M2c indique que la ressource proposée doit également démontrer un minimum de deux (2) ans d'expérience au cours des cinq (5) dernières années spécifiquement liées aux concepts d'intelligence artificielle et d'automatisation approfondie et à leur application dans l'analyse de rentabilisation pour l'amélioration du système de formation.  
L'intelligence artificielle et l'automatisation profonde sont deux domaines relativement nouveaux et sont très rarement utilisés pour l'amélioration des systèmes de formation. Cette application de l'IA/DA est actuellement à l'étude, mais n'a pas été largement déployée, en particulier au sein du gouvernement canadien. L'État peut-il modifier cette exigence pour qu'elle soit la suivante :  
« La ressource proposée doit également démontrer un minimum de deux (2) ans d'expérience au cours des cinq (5) dernières années, particulièrement en ce qui concerne les concepts d'intelligence artificielle et d'automatisation approfondie et leur application dans l'analyse de rentabilisation pour l'amélioration des systèmes de TI. »  
Les ressources qui répondent à l'exigence nouvellement formulée auraient toujours les connaissances générales en IA/AD requises pour élaborer une analyse de cas pour les améliorations du système de formation, mais ne sont pas injustement disqualifiées pour ne pas avoir travaillé spécifiquement sur un projet d'amélioration du système de formation.
- R37- Ces applications sont requises pour la présente demande de soumissions**

**REMARQUE : La modification 2 de la DP sera fournie aux fournisseurs avec un changement à la lettre d'emploi pour les ressources 1, 3 et 5 au cours de la période initiale du contrat. Ces ressources ont été affectées au soutien d'un environnement d'essai naissant pour soutenir le projet, mais à l'heure actuelle, cette capacité n'est pas assez mature pour nécessiter leur soutien à l'heure actuelle. Cependant, ils seront probablement nécessaires vers la fin de l'EF24/25, soit la PG estimée à 40 jours pour chacun.**